



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE GEORGES CLEMENCEAU

Année scolaire 2022-2023

Séance n°4 du 17 avril 2023

Date de convocation : 4 avril 2023

Sous la présidence de Mme LE BOLLOCH, Provisure

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du PV du CA du 02/02/2023
- II. Compte financier 2022
- III. Affaires financières diverses
- IV. Attribution du nom de Gisèle Halimi à la nouvelle salle de réunion
- V. Modification du règlement intérieur
- VI. Informations et questions diverses

La Présidente,

Sylvie LE BOLLOCH

Le secrétaire,

**Jean-François DARRACQ,
représentante des personnels
d'éducation et d'enseignement**

QUORUM : 12

Nombre de présents : 17

Nombre d'absents excusés : 2

MEMBRES DE DROIT		
Chef d'établissement	Mme LE BOLLOCH Sylvie	Présente
Chef d'établissement Adjoint	Mme DELALANDE Véronique	Présente
Adjoint-Gestionnaire	Mme BOUMEDIEN Zineb	Présente
Conseiller Principal d'Education	Mme PENDINO Hélène	Présente
PERSONNALITES		
Département de l'Hérault	Mme CHELVI-SANDIN Zita	Absente excusée
	M. CRISTOL Sébastien	Absent
Ville de Montpellier <i>Suppléant</i>	M. PATERNOT Bruno	Absent excusé
	<i>Mme BRUN-MANDON Elodie</i>	Absente
Qualifiée	Mme LESCURE Hélène	Absente
Membre invité : représentant de l'agence comptable	M. LEBLANC Olivier	Présent
MEMBRES ELUS		
au titre des personnels d'enseignement et d'éducation		
Titulaires	M. DARRACQ Jean-François	Présent
	M. COURLY Eric	Présent
	Mme COMEAU Christelle	Présente
	Mme JEANNEY Marie-Hélène	Présente
	M. MAS Philippe	Présent
	M. DALMON Mare	
<i>Suppléants</i>	<i>M. GANDIBLEUX Lydéric</i>	
	<i>Mme LARIO Maria José</i>	
	<i>Mme VERGNIERES Chrystelle</i>	
	<i>M. NACER-CHERIF Sofiane</i>	
	<i>Mme COSIMI Clarisse</i>	
	<i>Mme COLOGNOLI Isabelle</i>	
au titre des représentants des parents d'élèves		
Titulaires	M. COLLENOT Yves	Présent
	Mme BELHARECH Dorothée	Présente
	Mme OUDRER Anne-Marie	Présente
	Mme PETITJEAN Ludiwine	Présente
	Mme TOUREILLE Sylvie	Absente
	Mme MAUREL Delphine	Présente
<i>Suppléants</i>	<i>Mme NOUVIAN Corinne</i>	Présente
	<i>Mme COLLIERE Sophie</i>	
	<i>Mme SCHLAPPI Cynthia</i>	
	<i>Mme BOURGADE Stephany</i>	
	<i>Mme CHAIB Lamia</i>	
	<i>Mme BLANCHEMANCHE Léa</i>	
au titre des représentants des élèves		
Titulaires	KARBOUCH Louise	Présente
	CORNIAUX Lilian	Absent
<i>Suppléants</i>	<i>AKDOGAN Azad</i>	Présent
	<i>BENHAMMOU Chahinez</i>	

Ouverture du CA

Le secrétariat de séance est assuré par M. DARRACQ Jean-François, représentant des personnels d'éducation et d'enseignement. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10.

Mme la Proviseure propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour : « Modification du règlement intérieur ».

I. Approbation du PV du CA du 02/02/2023

Le procès-verbal du CA du 02/02/2023 est approuvé à l'unanimité.

II. Compte financier 2022

L'agence comptable du lycée Jean Monnet, dont dépend l'établissement, est représentée par M. LEBLANC Olivier, fondé de pouvoir.

Mme BOUMEDIEN, Gestionnaire, présente et commente le rapport de l'ordonnateur du compte financier 2022. M. LEBLANC présente ensuite le rapport financier de l'exercice 2022.

Le compte financier 2022 ainsi que l'affectation du résultat au fonds de réserve sont approuvés à l'unanimité.

III. Affaires financières diverses

En l'absence d'affaires financières diverses, ce point n'est pas abordé.

IV. Attribution du nom de Gisèle Halimi à la nouvelle salle de réunion

Mme la Proviseure informe les membres de l'attribution du nom de Gisèle Halimi, illustre avocate et militante pour les droits des femmes, à la nouvelle salle de réunion installée dans l'ancienne vie scolaire du collège.

V. Modification du règlement intérieur

Les modifications et ajouts suivants sont discutés puis approuvés à l'unanimité.

- Chapitre II.1 Horaires et mouvements :
Ajout de la mention « [parc de stationnement non gardé] mais placé sous surveillance vidéo »
- Chapitre II. 5 Déplacements des élèves :
Ajout de la phrase « Le parc arboré est un espace de calme et de tranquillité. Tout élève surpris en train de faire du bruit ou de courir en sera exclu. »
A ce sujet, Mme JEANNEY, représentante des personnels d'éducation et d'enseignement, propose d'apposer dans le parc des logos « silence ».
- Chapitre III. DISCIPLINE
Ajout de la phrase « Les élèves doivent faire preuve de respect vis-à-vis d'eux-

mêmes et de tous les membres de la communauté éducative. Tout propos à caractère grossier, insultant, discriminatoire ou stigmatisant sera sanctionné. »

Ces modifications seront également proposées pour le règlement intérieur du lycée.

VI. Informations et questions diverses

M. DARRACQ, représentant des personnels d'éducation et d'enseignement, procède à la lecture du communiqué concernant la remise en cause des enseignants par certains parents d'élèves. Mme la Proviseure ajoute que le personnel de direction s'associe pleinement à ce message. Mme OUDRER, représentante des parents d'élèves, précise que l'Association des Parents d'Elèves (APE) prône le dialogue et la discussion mais qu'elle n'est pas responsable des comportements de certains parents adhérents.

Les questions suivantes émanent des représentants des parents d'élèves.

Concernant les rencontres organisées par le PEPA (Point Ecoute Parents Adolescents) : l'établissement reste en attente de propositions de dates de la part du PEPA. La période d'examens à venir risque cependant de rendre difficile l'organisation de cette rencontre sur un créneau qui convienne à tous. Les représentants de parents d'élèves apprécient que soit maintenu cet effort pour faciliter les échanges entre parents d'élèves et personnels de l'établissement autour du mal-être des adolescents.

Concernant la continuité des enseignements au mois de juin : les représentants de parents d'élèves formulent une nouvelle fois la demande d'activités pour les élèves qui ne pourront être accueillis dans l'établissement pendant la période d'examens. Mme la Proviseure rappelle une nouvelle fois les contraintes liées au centre d'examen. Mme JEANNEY fait part à cette occasion d'un projet de sortie au cinéma avec deux classes pendant cette période.

Concernant la vidéoprotection : Mme la Proviseure présente la charte d'utilisation du dispositif de vidéoprotection. Elle précise que la déclaration à la CNIL n'est plus obligatoire.

Concernant le don réalisé par l'APE au Foyer Socio-Educatif pour l'achat de jeux de sociétés : M. DARRACQ répond que les jeux n'ont pas encore été achetés mais que le don reste réservé pour ce projet. Mme PENDINO ajoute que peu d'élèves restent en classe pour jouer pendant la pause méridienne, la plupart préfèrent rester dehors.

Concernant le projet d'établissement: l'élaboration du prochain projet d'établissement associera l'ensemble de la communauté éducative, y compris les parents d'élèves. Le projet académique n'étant pas encore actualisé, ce projet sera lancé à la prochaine rentrée.

Concernant les séances d'éducation sexuelle et affective : plusieurs actions sont proposées tout au long de l'année scolaire. Ces projets ont été détaillés lors du CESCE (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement) le 17/11/22. Les classes de 5^{ème} et de 4^{ème} ont bénéficié d'interventions du Mouvement du Nid et de l'infirmière scolaire sur le thème des relations filles-garçons. M. MAS rappelle que ces thématiques peuvent également être abordées de diverses manières dans le cadre des cours.

Concernant les arrivées et départs d'élèves : Mme la Proviseure répond que cette question a déjà été traitée lors d'un précédent conseil d'administration.

Concernant l'émission de France Inter enregistrée au lycée : l'équipe de journalistes souhaitant se concentrer sur les lycéens se sont intéressés particulièrement à la classe media, à la classe PPPE ou à l'atelier bien-être. A leur demande, Mme la Proviseure les a mis en relation avec les représentants de parents d'élèves du lycée. Pour complément d'information, un reportage a également été réalisé par TV Occitanie sur les professeurs stagiaires et sera diffusé prochainement.

Concernant les travaux de restructuration des salles de classes du lycée : Mme la Proviseure informe de l'important retard pris sur les différents chantiers. Les travaux seront reportés après la période d'examens.

Clôture du CA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.